



RAPPORT DE PRESENTATION
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

BUDGET CONSTRUCTION ET VENTE DE CAVEAUX

SOMMAIRE

Préambule

I – VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 page 3

II – SECTION DE FONCTIONNEMENT page 4

1. Les dépenses de fonctionnement page 4

2. Les recettes de fonctionnement page 5

III – SECTION D'INVESTISSEMENT page 6

1. Les dépenses d'investissement page 6

2. Les recettes d'investissement page 6

Préambule

Le budget primitif est un acte de prévision. Il est ensuite nécessaire de constater comment et dans quelle mesure ces prévisions ont été concrétisées ; cette constatation se fait au travers du compte administratif.

En effet, le compte administratif est le relevé exhaustif des opérations de recettes et de dépenses budgétaires qui ont été réalisées dans un exercice comptable donné.

Par cet acte, le maire présente un bilan de l'année écoulée.

Comme la comptabilité communale suppose l'intervention de deux instances, le maire et le comptable public, il existe deux types de comptes : d'une part, le compte administratif fait par l'ordonnateur et, d'autre part, le compte de gestion établi par le comptable public.

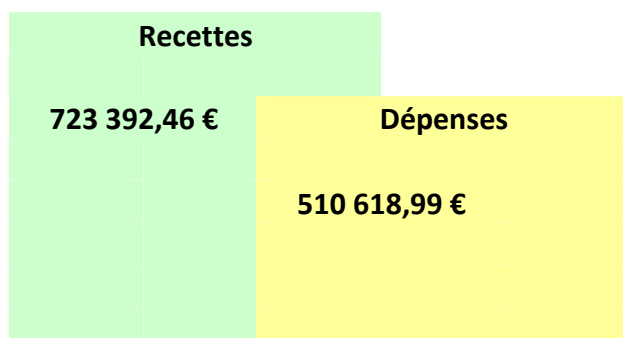
Lors de la séance du conseil municipal où est examiné le compte administratif, le compte de gestion du comptable public est également soumis aux élus.

Le compte de gestion doit parfaitement concorder avec le compte administratif.

Le présent rapport résume et commente les principales rubriques du compte administratif 2021.

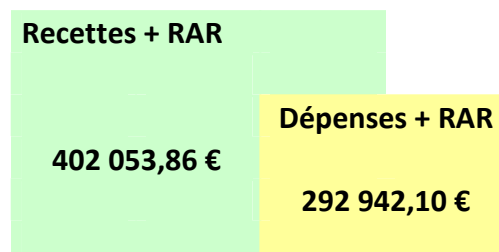
I – VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

FONCTIONNEMENT



Excédent de fonctionnement
212 773,47 €

INVESTISSEMENT



Excédent d'investissement
109 111,76 €

Excédent de fonctionnement à reporter en 2022
212 773,47 €

Les résultats de l'exercice 2021 font apparaître un excédent de la section de fonctionnement de 212 773,47 €.

Dans le même temps, la section d'investissement présente également un excédent de 109 111,76 €.

Aussi, l'excédent reporté en fonctionnement sur l'exercice 2022 s'élève à 212 773,47 €.

II – SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Les dépenses de fonctionnement

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Ecart	%	
011	Charges caractère général	52 827	123 514	92 972	-30 542	-24,7%
012	Charges personnel	11 841	12 088	18 030	5 942	49,2%
65	Autres charges gestion courante	1		1	1	
	Dépenses réelles	64 669	135 602	111 003	-24 599	-18,1%
042	Opérations d'ordre entre sections	262 410	253 331	399 616	146 285	57,7%
	Dépenses d'ordre	262 410	253 331	399 616	146 285	57,7%
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		327 079	388 933	510 619	121 686	31,3%

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 111 003 € en 2021 en baisse – 18,1 % par rapport à l'exercice 2020.

- les charges à caractère général

Elles sont de 92 972 € en 2021 et enregistrent les frais liés à la pose et dépose de dalles ou de caveaux.

- les charges de personnel

D'un montant 18 030 € pour l'exercice 2021, ils correspondent au remboursement au profit du principal du personnel communal mis à disposition de ce budget annexe.

- les opérations d'ordre

Ces dépenses intègrent :

- les variations de stock des caveaux pour un montant de 233 284 €,
- la valeur comptable des actifs cédés en 2021 (columbariums) soit 166 331 €.

2. Les recettes de fonctionnement

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des différents chapitres par rapport au compte administratif 2020 :

		CA 2019	CA 2020	CA 2021	Ecart	%
70	Produits services du domaine	161 704	110 671	143 383	32 713	29,6%
75	Autres produits gestion courante	24 337	24 080	0	-24 080	-100,0%
77	Produits exceptionnels	0	0	166 331	166 331	
	Recettes réelles	186 041	134 751	309 714	174 964	129,8%
042	Opérations d'ordre entre sections	245 300	233 285	290 504	57 219	24,5%
	Recettes d'ordre	245 300	233 285	290 504	57 219	24,5%
002	Excédent reporté	42 247	146 509	123 174	-23 335	-15,9%
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	473 588	514 545	723 392	208 848	40,6%

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 309 714 €.

- Produits du service et du domaine

Ce chapitre enregistre les ventes de caveaux. Le montant de ces recettes est de 143 383 € en 2021 en progression de +29,6% par rapport à l'exercice 2020.

- Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels sont constitués du produit consécutif au transfert des columbariums au budget principal, soit un montant 166 331 €.

III – SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Les dépenses d'investissement

En 2021, les dépenses d'investissement s'élèvent à 292 942 € et ne sont constituées que des opérations d'ordre et du déficit reporté.

		CA 2019	CA 2020	CA 2021
21	Acquisition mobilier et immobilier		39 594	
	DEPENSES REELLES	0	39 594	0
001	DEFICIT REPORTE	149 910	0	2 438
040	Opérations d'ordre entre section	245 300	233 285	290 504
	DEPENSES D'ORDRE	245 300	233 285	290 504
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	395 210	272 879	292 942

2. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont composées de 2 438 € d'excédent de fonctionnement capitalisé et des opérations d'ordre d'un montant de 399 616 €.

		CA 2019	CA 2020	CA 2021
10	Dotations et fonds divers et réserves	149 910		2 438
	RECETTES REELLES	149 910	0	2 438
001	EXCEDENT REPORTE		17 110	0
040	Opérations d'ordre entre section	262 410	253 331	399 616
	RECETTES D'ORDRE	262 410	253 331	399 616
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENTS	412 320	270 441	402 054